



Vert st denis



www.vert-saint-denis.fr

LE MAGAZINE MUNICIPAL // ÉTÉ 2018 // N° 97 //

REFLETS DE VERT

EN IMAGES PP. 6 - 7



VIE CITOYENNE PP. 14 - 15



VIE CULTURELLE P. 17





RENDEZ-VOUS URBAIN

Une 12^e édition très réussie



Vendredi 15 juin, la Ferme des arts a réuni environ 1100 personnes pour la 12^e édition du Rendez-vous Urbain organisé par le service Jeunesse avec l'aide des services municipaux. Cette année, le thème était marqué par la Coupe du monde de football. L'après-midi était propice aux animations, structures gonflables avec tir au but, billard foot, baby-foot géant et présence d'un stand de l'espace Jeunesse.

Le soir, pas moins de quatre-vingts artistes se sont relayés sur une belle scène, prêtée aimablement par la ville de Cesson, pour différents shows animés par les DJ Kill one et Davman. De nombreux groupes de danses et de chants ont pu partager leurs passions, tel que «Team Affro, NTS, Z-élite, Koezio», et pleins d'autres encore. Le spectacle artistique s'est clôturé par un concert exceptionnel de Sensey en première partie de l'artiste populaire Singula. À l'année prochaine pour un nouveau Rendez-vous exceptionnel !

Et si vous avez envie de participer que ce soit dans l'organisation ou sur scène, faites vous connaître à l'espace Jeunesse.

Tél. : 01 64 41 69 20 / jeunesse@vert-saint-denis.fr

 [salamandre vsd](https://www.facebook.com/salamandrevsd)

Photos : Julie Carcassonne



Sensey



Singula



La Team Affro



Éric BAREILLE
Maire de Vert-Saint-Denis

LA MAIRIE

2, rue Pasteur
77240 Vert-Saint-Denis
Tél. : 01 64 10 59 00
Fax : 01 64 10 59 10
www.vert-saint-denis.fr
mairie@vert-saint-denis.fr

HORAIRES

lundi : 14 h - 18 h
mardi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
mercredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
jeudi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
vendredi : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h
samedi : 9 h - 12 h



MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES

TIRAGE : 3 300 exemplaires

Numéro 97 - ÉTÉ 2018 - Trimestriel

Site Internet : www.vert-saint-denis.fr

Courriel : mairie@vert-saint-denis.fr

- DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Éric Bareille
- RÉDACTEUR EN CHEF : Laurent Tangre
- RÉDACTION : Laurent Tangre avec le concours des services municipaux
- PHOTOGRAPHIES : Laurent Tangre et Caroline Masson-Deblaize
- Création graphique : Emendo
- Maquette : Caroline Masson-Deblaize
- Correcteur typographe : Juhel Puifourcat
- Impression : Imprimerie RAS, Villiers-le-Bel
- Photo de couverture : Laurent Tangre

Vert-Saint-Denis est une ville animée, elle bouge, elle respire et elle offre de multiples activités aux Verdionysiens. Le mois de juin fut ponctué de manifestations de grande envergure. Le Rendez-vous Urbain par exemple, pour sa douzième édition, ce festival a réuni plus de 1 100 personnes qui ont vu se produire près de 80 artistes. La Fête de la musique qui, là encore, a réuni plus de 1 000 personnes notamment lors du traditionnel feu d'artifice. Le carnaval de Pouilly et son défilé dans les rues du hameau de Pouilly-le-Fort, puis son vide-greniers, organisés par l'association Pouilly-en-Fête. Les multiples fête des voisins qui ont égrainé nos quartiers. Tout ceci montre une dynamique particulière qui associe à la fois les services communaux, les associations et les habitants pour animer notre commune et je les en remercie. Vert-Saint-Denis se développe à son rythme et reconfigure son paysage scolaire. Nous avons inauguré la nouvelle école Pasteur qui se situe dans l'éco-quartier du Balory. Elle ouvrira ses portes dès la rentrée de septembre. Elle offre à l'équipe enseignante et aux enfants des locaux modernes, spacieux, aérés et respectueux de l'environnement. Il est à noter, la satisfaction d'avoir réalisé ce projet de construction dans les temps impartis, et dans l'enveloppe budgétaire qui lui était consacrée. Je rappelle que cette école est en très grande partie financée par l'agglomération de Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, elle impacte donc peu les finances communales. À cet effet, je remercie l'ensemble des services municipaux et de l'agglomération qui ont participé activement à l'élaboration, à la création et au suivi du chantier de ce nouveau bâtiment jusqu'à son aboutissement. Il me reste à vous souhaiter de profiter au mieux de cette période estivale où se conjuguent bien souvent repos et soleil.

Sommaire

EN IMAGES	pp. 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11
ÉDITO	p. 3
DOSSIER	pp. 12 et 13
VIE CITOYENNE	pp. 14 et 15
LIRE et JOUER	p. 16
VIE CULTURELLE	p. 17
FEUILLE VERTE	p. 18
PROJET DE VILLE	p. 19
VIE SPORTIVE	p. 20
BRÈVES	pp. 21 et 22
TRIBUNES LIBRES	pp. 22 et 23





DEVOIR DE MÉMOIRE

29 avril, 8 mai et 18 juin, trois dates anniversaires pour trois commémorations qui rendent hommage à toutes les générations de la Seconde Guerre mondiale.

La Journée du souvenir des victimes de la Déportation, qui a lieu le dernier dimanche d'avril, soit le 29 avril cette année. Le 8 mai 1945, la victoire des nations alliées qui consacrait la victoire de la démocratie, des valeurs universelles de la liberté et de la dignité humaine. La France était à Berlin, effaçant la défaite de mai 1940 et l'esprit de collaboration. Et le 18 juin 1940 où, par la voix du général de Gaulle, la France avait dit son refus et sa volonté d'agir pour retrouver sa place au sein des grandes nations, afin de porter son message universel de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.



Commémoration du 8 mai 1945



Commémoration du 29 mars 1962

Le maire, Éric Bareille, Maria Boisanté, la première adjointe au maire, et les élus du conseil municipal étaient accompagnés des représentants de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie) et de leur président, Claude Génart, ainsi que des anciens combattants et de l'Association nationale des pupilles de la nation, orphelins de guerre ou du devoir (ANPNOGD). Ils ont déposé des gerbes du souvenir au pied du monument aux Morts. Un nécessaire devoir de mémoire, ont rappelé les participants dans leurs discours, qui rend non seulement hommage aux victimes civiles et militaires

de ce conflit, mais qui reste un des éléments importants pour l'apprentissage à la citoyenneté de notre jeunesse. « Il faut s'appuyer sur les connaissances du passé pour ne pas commettre les fautes qui ont engendré les drames. Nous nous devons de rester vigilants et de transmettre aux jeunes générations les fondements de notre mémoire collective, porteuse de sens, de valeurs de paix, de liberté et de leçons pour l'avenir. »



Commémoration du 18 juin 1940



ASSOCIATIONS

Le Carnaval de Pouilly

Qui dit carnaval à Vert-Saint-Denis, dit Pouilly en fête ! Ce dimanche 6 mai, l'association qui anime chaque année le hameau de Pouilly-le-Fort a une fois de plus redoublé d'idées et de créativité pour le thème et les déguisements. Après un défilé en musique dans les rues du hameau, c'est sur la place centrale que la troupe de bénévoles s'est retrouvée pour nous épater avec des chorégraphies et une mise en scène originale sur le thème de « La télé ». Bravo à toute l'équipe de l'association Pouilly en fête et aux enfants des centres de loisirs avec leurs parodies d'émissions télévisées et de publicité ! Merci aux habitants de leur participation plus nombreuse chaque année !



Vide-greniers de Pouilly

Le traditionnel vide-greniers de Pouilly-le-Fort, organisé par l'association Pouilly-en-Fête, avec le concours des services municipaux, a eu lieu le week-end du 2 et 3 juin 2018 avec la présence d'une fête foraine.





LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Le temps maussade de ce mois de juin avait laissé un instant les services municipaux dans l'incertitude, mais la Fête de la musique a bien eu lieu comme annoncée, le samedi 16 juin.

Dès 16 heures, l'espace vert de la Ferme des arts accueillait les plus jeunes pour diverses animations autour du Monde et du Mondial de football, proposées par les animateurs et animatrices des centres de loisirs et par la ludothèque. La Batterie-fanfare de Sénart sonnait en parallèle le lancement musical de ce rendez-vous festif et familial. L'association Bel-Ka Kreyol Sénart proposait, en fin d'après-midi une belle prestation de danse et de percussions autour des



traditions caribéennes. Les activités de l'après-midi avaient donné lieu à une tombola pour récompenser les participants. Accompagnées de l'équipe d'animation, les élus, Maria Boisanté et Jeanine Dupriez, ont remis les lots aux heureux gagnants. La partie musicale s'est poursuivie avec la découverte de la chanteuse, auteure-compositrice, Syam. De forts belles chansons, dans un registre pop-soul-world, appréciées de tous avec en plus un hymne dédié à la Coupe du monde et chanté en cinq langues. Le groupe Yto, c'est-à-dire Betty Logan et David Alane, avec plus de deux heures de show dansant, a su donner le bon tempo à cette Fête de la musique. Pour finir en beauté, l'association Lueurs et Couleurs a comme de coutume enchanté le public avec une magnifique démonstration de ses talents d'artificier.



L'association les Bouchons d'amour remercie les 1000 visiteurs qui ont permis de récolter plusieurs sacs de bouchons en plastique, participant ainsi à l'acquisition de matériel pour handicapés. Merci aussi aux associations, Les Zazarouels, Lueurs et Couleurs, la Batterie-fanfare de Sénart, Bel-Ka Kreyol Sénart, la Médialudo, un grand merci aux équipes des centres de loisirs de la ville ainsi qu'aux différents services municipaux et aux agents impliqués dans l'organisation de ce grand rendez-vous festif annuel. Sans oublier les artistes, Syam (@syamofficial) et YTO (www.youtubesorchestra.com).

EN IMAGES



FÊTE DES VOISINS

Vendredi 25 mai, malgré une météo capricieuse, quelques rendez-vous, pour célébrer la Fête des voisins, ont eu lieu à Vert-Saint-Denis, grâce à la sympathique initiative d'habitants et l'aide de la municipalité. Ce cru 2018 s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur malgré parfois des interludes pluvieux... Certains avaient opté pour une autre date. Voici quelques photos symboliques de ce moment, adressées par les habitants eux-mêmes. Merci à eux !



**la fête
des
voisins**
vendredi 25 mai 2018



1 et 2 - Rue du Marché-Button.

3 - Rue de la Butte-du-Luet, la Fête s'est déroulée le 26 mai.

4 - Rue des Écoles à Pouilly-le-Fort (l'orage au moment de la photo a obligé le groupe à rapatrié le barbecue sous le préau de la Maison d'école, d'où une photo quelque peu enfumée).

5 - Place de Pouilly-le-Fort.

6 et 7 - Impasse de Beaurepaire, la Fête s'est déroulée 25 mai.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Jury criminel

Vendredi 1^{er} juin, le conseil municipal des Enfants a procédé au tirage au sort du jury criminel. 15 électeurs de plus de vingt-trois ans ont été tirés au sort dans la liste électorale de Vert-Saint-Denis.



Promenade intergénérationnelle

Mercredi 30 mai, le conseil municipal des Enfants était réuni pour une promenade dans la ville partagée avec les personnes du club des Anciens. Un moment de vie intergénérationnelle qui a permis aussi aux enfants de repérer des emplacements pour l'installation future de « sacs à déjections canines ». Les promeneurs ont ensuite partagé un goûter.





LA SEMAINE DE L'ENFANCE

Du 28 mai au 1^{er} juin, les différents sites d'accueils périscolaires ont ouvert leurs portes aux parents pour une découverte de leurs activités et du travail des équipes d'animations.

Site Louise-Michel

Une représentation musicale a été impulsée et menée par les enfants d'âge maternel. Elle a été soutenue par les plus grands ainsi que par l'équipe d'animation. Les parents ont été accueillis avec une petite collation et se sont prêtés aux jeux organisés sur l'accueil. Un moment très convivial qui a satisfait les familles.



Site Louis-Pasteur

Les ateliers se sont orientés vers le monde scientifique. Les parents ont apprécié la fresque « Constellation de Louis Pasteur ». Une exposition, des rébus et des jeux interactifs ont rythmé cette semaine conviviale. Et pour clôturer cette semaine, le vendredi des expériences scientifiques ont été présentées à tous.



Site Jean-Rostand

L'accueil de loisirs a mis en place plusieurs ateliers ainsi qu'une exposition photos. Chaque jour, une activité différente était proposée à laquelle les parents pouvaient s'inscrire au préalable. Réalisation de sable magique, création, lancement de fusées, goûter festif, atelier pâtisserie, et spectacle de danse. Pour conclure, une expérience scientifique avec la réalisation d'une galaxie dans un bocal... Ce temps d'échange a permis de valoriser le travail des animateurs fait tout au long de l'année.

Site Élise-et-Célestin-Freinet

Une visite guidée des locaux a été proposée à l'ensemble des parents permettant de découvrir le quotidien des enfants sur le temps des petits déjeuners, des goûters et du temps de jeux sur les accueils du matin et du soir. Les activités réalisées ont été mises en avant par des expositions, des photographies et des vidéos. La particularité de ce site, c'est qu'il accueille les enfants des quatre écoles sur le temps du mercredis. Pour terminer la semaine et faire un clin d'œil à la Coupe du monde, le vendredi 1^{er} juin une rencontre de football a fait fureur à Freinet.





ENFANCE

Prévention routière dans les écoles

La police municipale est intervenue dans toutes les écoles de la commune, du 5 mars au 6 avril (les lundis et vendredis) pour des actions de prévention auprès des élèves de CE2, CM1 et CM2 sur les règles de sécurité routière. Les cours théoriques ont été dispensés à l'aide d'une vidéo et d'un programme pédagogique fourni par la MAIF, agrémenté de plusieurs objets en guise d'exemple. 137 élèves ont réussi leur évaluation, sans difficulté. La municipalité avec l'aide des enseignants avait organisé, le vendredi 25 mai, une petite cérémonie de remise des brevets et des permis cycliste aux élèves, en présence des différents acteurs de cette activité : les élus, Jean-Marc Mellière, maire-adjoint aux Travaux, Cadre de vie et Sécurité routière, Maria Boisanté, maire-adjointe à la Vie de l'enfant, Martine Amrane, maire-adjointe à l'Administration générale et à la Démocratie, ainsi que Hélène Deman, conseillère municipale, le service Scolaire, la police municipale et les professeurs des écoles. Une belle action de prévention avant l'entrée au collège pour sensibiliser les enfants aux dangers de la route.

ASSOCIATIONS

Exposition annuelle

L'association Plaisirs créatifs exposait le travail de ses adhérents, les 2 et 3 juin, à la Ferme des arts.

La présidente, Christy Guillot, a remercié particulièrement Marie-Charlotte Chauffeté. Ses cours d'aquarelle ont redonné un bel élan talentueux à l'atelier de peinture.



Batterie-fanfare de Sénart

La Batterie-Fanfare de Sénart est intervenue le mercredi 13 juin, à l'accueil de loisirs Louise-Michel pour présenter aux enfants les différents instruments de musique qui composent la fanfare. Au cours de l'atelier, les enfants ont pu s'essayer sur plusieurs instruments.

Bienvenue au groupe scolaire Louis-Pasteur

Le nouveau groupe scolaire a été inauguré samedi 30 juin, en présence de nombreuses personnalités, parents d'élèves, futurs élèves, enseignants, habitants du quartier et personnel communal.



De gauche à droite : Rachid Benyachou, maire-adjoint à l'Urbanisme, Maria Boisanté, maire-adjointe à la Vie de l'enfant, Françoise Laschzok, future directrice du groupe scolaire, Éric Bareille, le maire, Francis Chouat, président de l'agglomération Grand Paris Sud, Jean-Yves Hinard, directeur des opérations à l'EPA Sénart et Florence Legrall de l'atelier d'architecte 2A+.

Éric Bareille, le maire, Francis Chouat, le président de l'agglomération Grand Paris Sud, Jean-Yves Hinard, directeur des opérations à l'EPA Sénart, Florence Legrall de l'atelier d'architecte 2A+, ainsi que Maria Boisanté, maire adjointe à la Vie de l'enfant et Françoise Laschzok, la future directrice du groupe scolaire, ont traditionnellement coupé le ruban, déclarant par ce geste symbolique l'ouverture officielle de l'équipement. Maintenant, les mois d'été seront propices au déménagement de l'ancienne école Pasteur et à l'emménagement. Le nouveau groupe scolaire Louis-Pasteur est prêt pour accueillir les 210 élèves, déjà inscrits, dès la rentrée de septembre 2018.

Un édifice de l'écoquartier

L'équipement s'inscrit dans la suite logique des constructions environnementales du nouvel écoquartier du Balory, avec une recherche de matériaux « design et innovants ». L'édifice de plain-pied, en plancher béton et ossature bois, est très performant côté consommation énergétique grâce à une bonne isolation et à la récupération des calories de l'air pour chauffer le site. Bravo à l'atelier d'architectes 2A+ et aux différentes entreprises qui ont relevé le défi de construire cet édifice de 2 500 m² en une année ! Le premier coup de pioche avait été donné en juillet 2017.

9 classes et 210 élèves

Le groupe scolaire comprend 9 classes, des locaux pour le centre de loisirs, une salle de restauration, avec un office, une salle de motricité, un espace de lecture, deux cours séparées maternelle et élémentaire, avec chacune un préau qui comporte des jeux et des marquages au sol. Toutes les classes sont dotées d'un atelier pour les travaux manuels ou artistiques. De plus, les élèves bénéficieront également d'un plateau sportif et d'un jardin pédagogique. Le constat fait lors de l'inauguration par les visiteurs est que le lieu, doté de grandes baies vitrées, est ainsi très lumineux et très spacieux. Les enseignants de l'actuelle école Pasteur et les nouveaux enseignants qui feront leur rentrée prochainement sont venus visiter leurs futurs locaux pédagogiques et sont repartis ravis d'intégrer un tel bâtiment. L'inspectrice de la circonscription, Catherine Stauri, avait fait le déplacement aussi, elle s'est félicitée que sur Vert-Saint-Denis les conditions de réussite des élèves étaient un enjeu majeur de la municipalité.



L'inspectrice de la circonscription, Catherine Stauri, a visité les locaux avec quelques futurs enseignants de l'école.



Le saviez-vous ?

Louis Pasteur (1822-1895), chimiste et physicien français, pionnier de la microbiologie, a bouleversé l'histoire de la médecine, en mettant au point une technique qu'il a nommé vaccination. C'est à Pouilly-le-Fort qu'il expérimente officiellement son vaccin contre la maladie du charbon. Les moutons de son village ne contractaient plus cette maladie qui décimait les troupeaux dans la Brie. Hippolyte Rossignol, vétérinaire à Melun, sceptique au départ sur la validité des résultats, propose néanmoins que sa ferme de Pouilly-le-Fort serve de terrain d'expérimentation. Le 29 juin 1881, il organise une expérience sur 50 moutons et leur transmet la maladie. 25 d'entre eux sont vaccinés et résistent à la maladie. Le vaccin de Pasteur était enfin reconnu. La commune de Vert-Saint-Denis acquiert la propriété où se sont déroulés ces travaux et y aménage des locaux utilisés pour diverses manifestations et activités : le clos Pasteur.



Un secteur à redynamiser

Le secteur du Bois-Vert est au centre des préoccupations des élus



Samedi 26 mai, les habitants du quartier étaient conviés à une réunion publique en mairie, afin d'échanger sur la situation du centre commercial du Bois-Vert et faire un point sur les perspectives d'avenir de ce secteur.

Le centre commercial et ses logements

Le maire, Éric Bareille, a rappelé que les espaces en grande majorité sont privés. Ils n'appartiennent pas à la commune d'où la difficulté à intervenir. Néanmoins consciente de ce problème, la commune y a cependant déjà investi leur entretien hebdomadaire et la pose de deux caméras de surveillance. Il est actuellement proposé au syndic, afin de pouvoir intervenir plus efficacement sur l'espace privé ouvert au public, de détacher cette parcelle de la copropriété pour qu'elle reviennent juridiquement sous la responsabilité de la commune.



Naturéo

L'enseigne Naturéo sur Vert-Saint-Denis est la plus dynamique de la région Île-de-France. L'emprise du projet de Tzen2, piloté par le département, laissait entrevoir une suppression de 17 places de parking, ce qui la mettait en difficulté. Après avoir sollicité les services du département, plusieurs rencontres fructueuses ont permis d'envisager une reconfiguration du parking actuel et du nombre de places, permettant ainsi à l'enseigne d'être rassurée.

L'hôtel

Le projet de rehaussement de l'hôtel, qui doublait sa capacité d'accueil, après discussion avec la direction départementale des territoires, a été refusé le 10 avril pour non-respect des règles du PLU, en termes de hauteur, de nombre de places de stationnement et de sécurité.





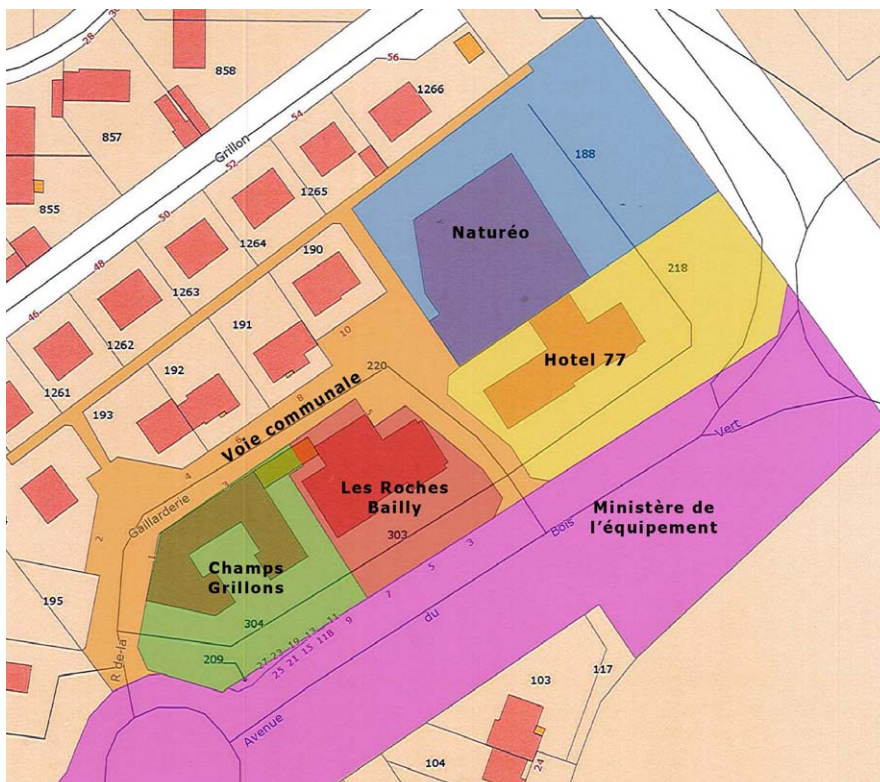
Le centre médical et sa pharmacie

Les propriétaires ont mis en vente les locaux du centre médical ce qui a précipité le départ de certains locataires, notamment de deux médecins et d'un kinésithérapeute, ayant trouvé des loyers plus attractifs dans des locaux neufs. À ce jour, aucun repreneur ni aucun projet de remplacement n'est en cours. Actuellement, il reste deux infirmiers et une ostéopathe. La commune s'est emparée du sujet, elle a rencontré les propriétaires et visité les locaux. La superficie globale de ce bâtiment approche les 1 000 m². L'objectif premier est de conserver sur le secteur une offre médicale sur le bassin de vie qui dépasse les frontières communales.

Le maire et les adjoints au maire, Rachid Benyachou et Jean-Marc Mellière, respectivement en charge de l'Urbanisme et du Cadre de vie, ont multiplié les rencontres tant sur les

aspects techniques que financiers auprès de spécialistes pour rechercher les options les plus pertinentes. Dans un contexte où au niveau national la Seine-et-Marne est le département de France le plus touché par la désertification médicale, l'enjeu est de taille.

Lors d'une réunion sollicitée par le maire, le directeur du nouvel hôpital de Melun a d'ailleurs confirmé la difficulté de faire venir des médecins généralistes. Depuis, le travail des élus et des services communaux et les multiples contacts qu'ils ont eus, ont fait que, de leur propre initiative, plusieurs professionnels liés au monde médical se sont déjà rapprochés de la commune. Ce sont des points positifs, qui ouvrent des perspectives concrètes mais qui sont encore à confirmer.



En termes d'actions, la commune va intervenir en septembre à la faculté de médecine de Créteil pour se faire connaître auprès des futurs médecins. Elle va également se rapprocher du nouvel hôpital de Melun Sénart dans le cadre des 50 internes reçus semestriellement par le directeur afin de les sensibiliser aux possibilités qu'offre le centre médical du Bois-Vert.

Ce dossier demande un suivi de tous les instants. La revitalisation de l'ensemble de ce secteur est, pour la municipalité, un enjeu absolument prioritaire. Prochainement, une enquête, confiée à la chambre de commerces et d'industries de la Seine-et-Marne (CCI) sera diffusée sous la forme d'un questionnaire, afin de mieux comprendre le comportement et les attentes des résidents et celui des salariés travaillant sur le secteur, en termes de commerces et de santé.

Lire

Des frères en finale

Fabrice Colin (à partir de 9 ans)

Dans trois semaines, l'Euro de foot commence. Et le foot dans la famille, c'est sérieux. Mon père est jardinier au Stade de France et mon frère aîné rêve de devenir pro. Enfin, je devrais plutôt dire "rêvait" parce qu'il s'est blessé et ne joue plus. Heureusement, j'ai une idée géniale pour lui remonter le moral. Mais pas sûr que ça plaise à nos parents...



Le Destin de Cassandra

Anna Jacobs (roman de l'été pour adulte)

En 1861, le comté du Lancashire subit le contrecoup de la Guerre civile américaine. Privées de coton, les filatures ferment une à une, plongeant la population dans la misère. Cassandra Blake, ses trois sœurs et leur père Edwin, un homme cultivé, tentent malgré tout de faire face à l'adversité. Mais, alors que la santé du patriarche décline, il se voit dans l'obligation de faire appel à son frère Joseph qu'il avait perdu de vue.

À la mort d'Edwin, Joseph décide de prendre ses nièces sous son aile... bien que son acariâtre épouse Isabel s'y soit opposée. Quand celle-ci découvre le pot-aux-roses, sa vengeance est implacable...

Jouer

Livres, DVD et jeux proposés à la Médialudo (11, place Condorcet). Inscription et prêt gratuits. Renseignements au 01 64 10 29 33 ou medialudo.vertsaintdenis@grandparissud.fr Catalogue en ligne : medialudo.vert-saint-denis.fr



YESSS !

Auteur : Romaric Galonnier

Éditions : Blue cocker

Jeu pour 2 à 7 joueurs

À partir de 8 ans

Seule la communication entre les personnes sauvera l'humanité d'elle-même ! Le professeur Emmet Blue, savant un peu fou mais génial, en est convaincu. Il a donc inventé une expérience pour augmenter notre compréhension mutuelle, ses étudiants doivent traduire une association de deux images en un seul et même concept, susceptible d'être compris par les autres. Serez-vous les plus brillants disciples du professeur blue ? Yesss !



TINY PARK

Éditions : Habema

Jeu pour 2 à 4 joueurs

Âge à partir de 5 ans

Tu construis un nouveau parc d'attraction sur un terrain libre. Mais pourquoi des ouvriers s'activent-ils juste à côté de ton terrain ? Mince, tu découvres que tes concurrents y érigent aussi leur parc d'attractions ! En plus de planifier le bon emplacement de chaque attraction, il faudra un peu de chance aux dés et savoir prendre des risques pour disposer parfaitement ses attractions sur le terrain à bâtir. S'il n'y reste plus aucun espace vide, ton parc peut être le premier à ouvrir.

Festival REG'ARTS



Sous l'égide du SIC, le Syndicat intercommunal de la culture de Cesson et Vert-Saint-Denis, un week-end artistique, créatif et récréatif a eu lieu les 9 et 10 juin, dans la cour de la Ferme des arts. Une deuxième édition de ce rendez-vous destiné à mettre en valeur la fin de saison des écoles artistiques et découvrir des artistes locaux. Avec, notamment, un spectacle qui a été joué quatre fois par les élèves de l'école de danse et leur professeur Flore Landry. Une belle exposition des œuvres de l'école de dessin « l'œil imaginant » dirigé par Florence Pellisson. Des animations créatives autour du tissage et de la céramique, et bien sûr quelques moments musicaux avec la Batterie-fanfare de Sénart, le groupe A4 et le Chœur de femmes Chantevert. Bravo à tous !



À ne pas manquer

Retrouvez le SIC au Forum des associations, **le 8 septembre 2018 de 10 heures à 17 h 30**, au complexe sportif Colette-Besson, à Cesson, et venez vous inscrire, pour la nouvelle saison, aux cours des écoles artistiques, de danse, d'arts visuels et de musique, encadrés par des professionnels.

Communiqué de l'Agence des espaces verts

En forêt, la pratique des sports motorisés est interdite



Les forêts régionales ne sont pas un terrain de jeux pour les sports motorisés. Les sports motorisés, très en vogue actuellement, n'ont pas leur place en forêt : la circulation des engins de loisirs à moteur (quads, motos, mini-motos...) y est interdite. L'Agence des espaces verts de la région Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire de 10 500 ha de forêts, dont la forêt régionale de Bréviande, alerte encore une fois sur les risques de ces pratiques :

- le danger qu'elles représentent pour les promeneurs et des conducteurs eux-mêmes ;
- les nuisances sonores et le stress qu'elles génèrent pour les usagers ;
- leur impact sur la biodiversité de la forêt (pollution des sols et dégâts écologiques).

La pratique des sports motorisés en forêt, du véhicule de tourisme à la moto en passant par le 4x4 ou encore le quad, est soumise à une réglementation très stricte. Les contrevenants s'exposent à des amendes de 1500 €* , avec, selon le cas, la saisie voire la confiscation du véhicule, la suspension de permis pendant 6 mois...

* Article R.331-3 du Code forestier et Article R.362-1 du Code de l'environnement



OÙ PRATIQUER ?

Des terrains sont tout spécialement aménagés pour la pratique des sports motorisés. Pour trouver un terrain homologué, contacter la Ligue motocycliste d'Île-de-France (Fédération française de motocyclisme), rubrique « Sites de pratiques » : <http://www.liguemoto-idf.org/2.5B/index.php>.

Contact : 01 64 90 48 45 ou liguemoto.idf@wanadoo.fr.

AEV protège et aménage les espaces naturels d'Île-de-France. Créée en 1976, l'Agence des espaces verts de la région d'Île-de-France est un établissement public régional qui imagine et organise le territoire pour que, demain, chaque Francilien vive dans un meilleur environnement. Tous les jours, sur environ 15 000 hectares de propriétés régionales, les agents de l'AEV gèrent les forêts et les sites écologiques pour en préserver toute la richesse et protègent les zones agricoles périurbaines.

Pour en savoir plus :

www.aev-iledefrance.fr  [aev.idf](https://www.facebook.com/aev.idf)  [@aeviledefrance](https://twitter.com/aeviledefrance)

Les décisions du Conseil municipal

Un point sur les principales délibérations prises par la Ville lors du dernier conseil municipal du 25 juin

Admission en non-valeurs

Un certain nombre de titres ne peuvent faire l'objet de recouvrement. Montant : 2 222,84 €.

Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2018 (DSIL)

Le conseil municipal a sollicité l'attribution d'une subvention pour des travaux de réhabilitation des cuisines scolaires. Montant : 51 570 €.

Modification des tarifs municipaux

À compter de la rentrée prochaine, la semaine scolaire passe à 4 jours. De ce fait, les tarifs municipaux ont été modifiés en conséquence.

Convention financière construction groupe scolaire de la ZAC du Balory

La communauté d'agglomération du Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart a signé une convention indiquant une enveloppe de prélèvement sur le fonds de concours à 1 550 000 €.

Procédure de déclassement d'une parcelle cadastrée sise rue de la Gaillarderie

Une parcelle communale située 2, rue de la Gaillarderie a été déclassée et rétrocédée afin d'améliorer l'utilisation qui en est faite.

Actualisation des tarifs de la taxe sur la publicité extérieure (TLPE) à compter du 1^{er} janvier 2019

Il a été décidé, en 2011, d'exonérer les enseignes inférieures ou égales à 12 m² de superficie. Pour 2019, le tarif de base maximum (dispositifs publicitaires et préenseignes non numériques dont la superficie est égale ou inférieure à 50 m²) est actualisé à hauteur de 20 € le m².

Avis sur la demande d'autorisation pour la réalisation du projet de liaison de transport en commun en site propre TZEN 2 au titre de la loi sur l'eau.

Ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation du département, pour la réalisation du TZEN 2 sur le territoire des communes de Melun, Cesson, Vert-Saint-Denis, Savigny-le-Temple et Lieusaint, au titre de la loi sur l'eau.

Convention pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie Orange sur un terrain communal situé à l'angle de la rue des Roches et de la rue de Melun

La société ORANGE, dans le cadre de son activité d'opérateur de communications électroniques, a émis le souhait de pérenniser par anticipation l'implantation de ses équipements techniques sur la parcelle AB 552 sise à l'angle de la rue des Roches et de la rue de Melun.

Attribution d'une subvention aux coopératives scolaires

Il est coutume, à Vert-Saint-Denis, d'encourager l'action des écoles par un soutien financier pour les sorties scolaires en fonction des projets. Montant : 1805 €.

Règlement de fonctionnement des activités péri- et extra-scolaires

En raison de la suppression des Temps d'activités périscolaires (TAP) depuis la rentrée 2017 et du retour à la semaine de 4 jours à compter de la prochaine rentrée, les horaires d'accueil ont été modifiés.

Dénomination d'un nouveau groupe scolaire

L'arrivée de nombreux nouveaux élèves issus notamment de l'éco-quartier du Balory a conduit la commune à construire un nouveau groupe scolaire situé dans la ZAC de Balory. Parallèlement, les écoles maternelle et élémentaire Louis-Pasteur ont fait l'objet d'une fusion, pour devenir un groupe scolaire primaire, comme les trois autres groupes de la commune. Les parents d'élèves de l'actuel groupe Pasteur ont souhaité conserver le nom de leur groupe pour le nouveau, gardant ainsi un bâtiment communal au nom de Louis Pasteur.

Convention entre la commune et la région Île-de-France dans le cadre d'une action « Ticket Loisirs »

La région Île de France propose aux collectivités un dispositif cadre « Nouvelle stratégie régionale pour l'accès des Franciliennes et Franciliens aux loisirs et vacances », dans lequel s'inscrit une action « tickets loisirs » qui a pour objectif de favoriser la cohésion sociale dont le public cible sont les jeunes de onze à dix-sept ans. Montant : 720 €.

Convention d'occupation et d'usage pour la gestion d'un jardin partagé entre la commune et l'association « Les jardins solidaires »

Afin de permettre à des habitants de jardiner sur des espaces verts communaux, la ville conventionne avec une association chargée de faire le lien avec ces habitants. La convention précise les modalités de mise à disposition par la Ville, à titre précaire et révoquant de terrains. Les jardins mis en place par des habitants seront répertoriés dans une annexe à la convention mise à jour régulièrement.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

**Lundi 24 septembre 2018 à 20 h 30
en mairie, salle du Conseil**



FOOTBALL

Sénart Cup

Le service Jeunesse organisait, le 26 avril, un tournoi de football destiné aux jeunes sénartais de onze à quatorze ans, sur le city-stade derrière la Ferme des arts. Huit équipes de 6 jeunes se sont affrontées, soit environ 48 jeunes qui étaient présents. C'est l'équipe de Combs-la-Ville qui a remporté le trophée. Un bilan très positif et une très belle journée organisée par les animateurs de l'espace Jeunesse de la ville.

SÉNART BASKET-BALL



Services civiques

Le club de basket recherche des services civiques dans le domaine du sport (basket-ball) pour la saison 2018-2019. Les candidats devront avoir de bonne connaissance du basket, habiter à proximité des lieux d'activités du club (Lieuxaint, Nandy, Vert-Saint-Denis, Cesson), avoir l'esprit d'équipe, participer à la vie du club.

Les modalités du service civique :

- Avoir entre seize ans et vingt-cinq ans, sans conditions de diplôme.
- Vingt-quatre trente-cinq heures hebdomadaires, indemnités d'environ 550 €.
- Mission disponible à partir de septembre/octobre 2018.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Marie-Hélène Camy, présidente du club au 06 73 34 81 18.

PISCINE INTERCOMMUNALE



Horaires d'été du 29 juin au 2 septembre 2018

Du lundi au jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
Le vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 20 h 30.
Le samedi et le dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h 30.

Horaires d'ouverture exceptionnels :

Mercredi 15 août : 10 h à 13 h et 14 h 30 à 19 h 30.
Tél : 01 60 63 03 23



À NE PAS MANQUER

FORUM DES ASSOCIATIONS : Le 8 septembre 2018 de 10 heures à 17 h 30
au complexe sportif Colette-Besson, à Cesson.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

■ Maxime MOUSSARD,
le 16 avril 2018.

■ Jade LEBRETON,
le 11 mai 2018.

■ Ambre PALLIX,
le 8 juin 2018.

MARIAGES

■ Mehdi ZAMOUM et Nancy
GONGOLO IKESSI, le 21 avril 2018.

■ Vincent AVELINE et
Adeline ROULLAND, le 5 mai 2018.

DÉCÈS

■ Bernard HUEBER,
le 14 janvier 2018.

■ Christian MADRANGE,
le 6 avril 2018.

■ Renaud PELUX,
le 10 avril 2018.

■ Mireille VALETY, épouse DENANS,
le 14 avril 2018.

■ Lucien LEROY,
le 4 mai 2018.

■ Bibi ALLAM,
le 26 mai 2018.

■ Iadénor WIATER,
le 6 juin 2018.

■ Jeanine AUMONT-MAILLARD,
le 10 juin 2018.

■ Etienne CHERAMY,
le 14 juin 2018.

■ Christian BOUDEAU,
le 14 juin 2018.

■ Georges MONNEY,
le 14 juin 2018.

■ Zoé CAPRARO,
le 18 juin 2018.

■ Bienvenue à

Ré'gliss le slameur

Alias Anthony Muscara, ce nouvel arrivant à Vert-Saint-Denis est un jeune artiste poète slameur. Il écrit depuis l'âge de onze ans. Il confectionne lui-même des livres poétiques, biographiques, avec des textes autour du slam sur des thèmes variés. Il se produit régulièrement sur scène sous le nom de Ré'gliss le slameur, en s'inspirant d'artistes tels que Grand Corps Malade mais aussi Michel Berger, France Gall, Zaz. Ré'gliss le slameur un poète au regard réaliste. Lien pour en savoir plus : <http://ensemble-autrementcapable.blogs.apf.asso.fr/archive/2010/02/22/anthony-le-poete-des-sentiments.html>

■ Associations

Comité de jumelage Espagne

Le Comité de jumelage Espagne de Vert-Saint-Denis, jumelé avec la ville de La Puebla De Montalban, ville située au centre de l'Espagne à 103 km de Madrid, organise des cours d'espagnol pour la saison 2018/2019. Ces cours seront assurés par M^{me} Angelica Techera à la Maison des loisirs et de la culture les mardis et jeudis à partir de 17 h 30 selon le niveau. Le tarif pour 30 cours d'une heure et quart est fixé à 260 € + adhésion à l'Association de 10 €. Les inscriptions sont souhaitées lors du Forum des associations, le 8 septembre 2018, au gymnase de Cesson où la professeure sera présente. Contacts : Josiane Gillonnier 06 82 46 62 77 ou Chantal Veysade 06 60 43 07 32.

Atelier de peinture

L'association Plaisirs créatifs, présidée par M^{me} Christy Guillot, vous propose des cours d'aquarelle avec une animatrice tous les vendredis, de 20 h 30 à 22 h 30, à Pouilly-le-Fort, salle du Clos-Pasteur. L'adhésion pour l'année est fixée à 80 €. L'atelier est fermé pendant les vacances scolaires. Contact : Christy Guillot au 06 72 68 72 25.

Salon du Bien-être

La sixième édition du salon « Osez le bien-être » aura lieu le samedi 17 et le dimanche 18 novembre 2018, de 10 heures à 18 heures, salle Chipping-Sodbury, 2, rue de la Plaine, à Cesson. L'entrée est libre. Des professionnel(le)s du bien-être et des créatrices s'associent pour vous faire connaître la diversité de leurs activités, lors d'un week-end convivial. Deux jours pour découvrir les offres de bien-être locales. Deux jours pour vous permettre de trouver des solutions et des idées pour le bien-être et le mieux-vivre, dans une attitude de respect de soi, des autres et de l'environnement. Deux jours pour découvrir et expérimenter les différentes offres de bien-être pour trouver celles qui vous conviendront le mieux : massages de bien-être de différents horizons et différentes méthodes : Balinais, Trager, Kobido... réflexologie plantaire, relaxation, gestion et prévention du stress, kinésiologie, produits biologiques et écologiques pour le soin, la détente et l'alimentation... Deux jours pour participer à des ateliers et conférences pendant que vos enfants sont accueillis aux ateliers qui leur sont spécialement dédiés : découverte et jeux de matières textiles, collages et dessin... Deux jours pour trouver des cadeaux originaux et respectueux de l'environnement pour un Noël très proche. Deux jours pour déguster des produits et boissons biologiques, locaux ou équitables proposés par les professionnels locaux : une restauration sur place sera proposée, le samedi et le dimanche avec des plats tout en couleur et saveur à partir de produits locaux et de saison.

Batterie-Fanfare de Sénart

Recherche professeur(e) de musique

La Batterie-Fanfare de Sénart forme gratuitement ses adhérents à la pratique instrumentale, au solfège et à la pratique collective de la musique. L'Association recherche actuellement un professeur de musique pour animer un atelier de découverte et d'initiation à la musique dans le cadre du « passeport découverte » mis en place par le Syndicat intercommunal de la culture de Cesson / Vert-Saint-Denis. Il s'agira, pour le professeur, de faire découvrir les instruments à un groupe d'enfants de six et neuf ans, les mercredis matin de 10 h 30 à 12 heures. Pour l'année scolaire 2018/2019, il y aura 20 séances à assurer, avec éventuellement à l'issue une petite représentation. L'atelier se tiendra à Vert-Saint-Denis. L'Association mettra à disposition tout le matériel nécessaire pour la réalisation des séances. Le professeur sera rémunéré directement par l'Association pour cette activité. Si vous souhaitez plus d'information sur le projet, n'hésitez pas à contacter l'Association à l'adresse suivante : contact@bfsenart.net ou par téléphone/SMS au 06 37 41 74 23.

PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE DANS UN CONTEXTE MOUVANT

Lors de notre élection nous avons axé nos actions sur notre volonté de préserver le bien-vivre à Vert-Saint-Denis. Notre commune se situe dans une région très dynamique où des enjeux forts se jouent : attractivité économique, augmentation démographique alentour, TZEN 2, requalification en boulevard urbain de la RD 306, arrivée de l'hôpital de Melun-Sénart... Nous devons en avoir conscience et accompagner ce mouvement de manière positive et constructive tout en gardant le caractère particulier et verdoyant de notre commune. Vert-Saint-Denis ne vit pas dans un monde clos exempt du respect des lois qui s'imposent à elle. Les communes qui nous entourent et leurs évolutions diverses et variées impactent directement notre environnement proche et nous devons en tenir compte. Cesson a déjà construit plus de 1 000 logements sur son territoire et va continuer sa progression de manière importante. Aujourd'hui à 10 000 habitants, elle va passer dans un temps court à 12 000 habitants. La ville de Melun, quant à elle, a en prévision la construction de près de 2 400 logements sur sa partie nord en limite de notre territoire. En comparaison sachez qu'actuellement Vert-Saint-Denis compte 7 500 habitants, soit le même nombre d'habitants qu'il y a dix ans. Les nouvelles constructions n'ont pas encore augmenté la population mais simplement compensé la baisse démographique subie ces dix dernières années. Notre territoire évolue, il nous faut accompagner les nombreux changements présents et futurs, toujours dans la recherche de préservation de notre cadre de vie et en restant vigilant quant aux projets qui impacteraient notre commune comme le contournement de Melun. Pour cette raison, nous poursuivons la démarche du label « écoquartier » pour le quartier du Balory. Il disposera d'un parc aménagé de 8 hectares et d'une école neuve, moderne et spacieuse. Notre équipe reste en permanence à votre écoute, mobilisée pour parfaire l'existant, tout en restant vigilante et mobilisée pour défendre notre cadre de vie. Nous vous souhaitons de profiter des beaux jours qui s'annoncent.

Le groupe majoritaire Unis pour Vert-Saint-Denis

EN BRÈVES

Solidarité

Une mutuelle pour tous

Le CCAS propose une complémentaire santé pour les habitants et les professionnels qui exercent leur activité sur le territoire via le dispositif : « Ma commune, ma santé » porté par l'association Actiom. Cette association a négocié des contrats de santé collectifs auprès de différentes mutuelles. Les mois de septembre et octobre sont les mois où vous pouvez résilier votre mutuelle, pour une meilleure couverture et/ou un gain de pouvoir d'achat. Des permanences se dérouleront en mairie, les 30 août et 13 septembre de 9 heures à 12 heures sur rendez-vous. Pour tout renseignement et inscription contactez le CCAS au 01 64 10 51 74. Vous pouvez également contacter l'Association au 05 64 10 00 48.

Plan canicule

Pensez à vous faire resenser ! Dans le cadre du plan canicule, le CCAS (Centre communal d'action sociale) doit fournir à la préfecture un registre des personnes de la commune fragiles ou isolées. Vous êtes ou vous connaissez une personne isolée, âgée ou en situation de handicap ? Laissez nous vos coordonnées au 01 64 10 59 25 ou par mail à social@vert-saint-denis.fr. Vous pouvez également nous rencontrer au CCAS au 2 rue Pasteur, Vert-Saint-Denis

- Canicule info service 0 800 06 66 66
- Pompiers 18

Des jardins partagés près de chez vous

Suite à la signature d'une convention avec l'association « Les jardins solidaires », lors du dernier conseil municipal du 25 juin (voir page 19) la commune peut mettre à disposition des habitants volontaires des terrains à cultiver. Il ne s'agit pas de jardins familiaux, avec des parcelles louées et privées. Il s'agit d'espaces communaux où l'on partage le travail et la récolte. Vous souhaitez avec vos voisins cultiver un bac de plantes aromatiques ou planter quelques framboisiers ?

Repérez votre terrain et venez nous voir, nous vérifierons qu'il appartient bien à la commune et qu'il est cultivable. Contact : service solidarités 01 64 10 51 72

Civisme

Les barbecues, c'est dans votre jardin !

Pour des raisons de sécurité et de nuisances, l'utilisation de barbecues et/ou de tout autre dispositif de cuisson est interdite sur les voies publiques ou privées ouvertes au public et espaces publics de la commune ainsi que sur leurs dépendances. L'arrêté municipal s'applique également aux alentours de tous les équipements publics sociaux, éducatifs, sportifs, culturels et scolaires de la commune.



Travaux

L'été étant propice aux travaux de bricolage et de jardinage, pensez à respecter les horaires fixés selon l'arrêté du maire n° 1249 relatif aux bruits de voisinage, pour ne pas déranger vos voisins qui veulent profiter d'un peu de repos.

- Ils ne peuvent être effectués que les :
- Jours ouvrés : de 7 h à 20 h.
 - Samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h30.
 - Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h.

UNE RENTRÉE SCOLAIRE INCERTAINE

L'augmentation de la population liée à l'urbanisation de la ZAC du Balory et à la densification intense du centre-ville n'est pas sans conséquences sur les conditions de la prochaine rentrée scolaire dans notre commune. Les établissements du second degré sont déjà saturés alors que beaucoup de nouvelles constructions ne sont pas encore achevées...

Il y a donc aujourd'hui une double sectorisation, les élèves des collèges de Cesson et Vert-Saint-Denis se répartissant sur les lycées S.-Delaunay et G.-Sand, au Mée, ceux de Nandy sur Savigny et Vert-Saint-Denis sachant que ce lycée ne peut accueillir plus de 245 élèves en seconde. (Déjà, dans ce lycée, notons que le flux d'élèves déjeunant à la cantine engendre des problèmes d'organisation avec souvent des menus différents entre le 1^{er} et le 2^e service et une file d'attente réduisant la pause déjeuner des élèves). Dans la nouvelle école primaire de la ZAC du Balory qui se situe dans le même périmètre que celle de Cesson, 210 élèves sont déjà inscrits. La circulation automobile déjà difficile actuellement aux abords de ces établissements, ne peut que s'aggraver d'autant qu'il n'est pas prévu de places de stationnement devant la nouvelle école. Alors que la planification de l'urbanisation depuis plusieurs années est prévue par le maire, pourquoi n'a-t-on pas anticipé de meilleures conditions d'accueil de nos enfants dans les établissements scolaires ? Pourquoi n'a-t-on pas créé les conditions pour éviter les nuisances relatives à la circulation automobile et assurer la sécurité autour des établissements scolaires de la ZAC du Balory et de la plaine du Moulin-à-Vent ? Sur tous ces aspects, nous serons vigilants à la rentrée prochaine. Nous vous souhaitons de belles vacances ensoleillées.

Groupe municipal Ensemble pour Agir Autrement

GUILCHER Catherine – DIGOL-N'DOZANGUE Stéphane – GAUDOT Françoise – DUMOULIN Jérôme.

C'EST L'ÉTÉ, PARLONS CULTURE ET ANIMATION

La gauche a toujours aimé délivrer des leçons, y compris en termes de civilisation et de culture...pourtant :

Sous la III^e République, une majorité d'entre elle défendit la colonisation sous prétexte d'apporter la civilisation. Peu se souviennent que Jules Ferry qui institua l'instruction laïque obligatoire et gratuite, fut aussi l'un des plus ardents partisans de la colonisation, ayant parlé du « droit » et du « devoir de civiliser les races inférieures » par les « races supérieures » !

Dans un registre moins lourd, Jack Lang est aussi celui qui annula les visites gratuites le dimanche au musée du Louvre instaurées depuis 1927... visites qui furent rétablies le premier dimanche de chaque mois, en 1996, sous Jacques Chirac !

À Vert-Saint-Denis, en 2017, j'ai été témoin en conseil municipal d'une envolée en faveur de la culture par l'Adjointe au maire chargée de ce secteur. Je me suis permis de lui souligner que les actes étaient plus probants que les discours et lui ai rappelé que lorsque j'étais maire, elle avait combattu et voté avec l'ensemble des élus de gauche contre le projet d'achat et d'aménagement de la ferme Pichard, devenue la Ferme des arts... un outil culturel de premier ordre pour une commune de la taille de la nôtre ! J'ajoute que cet outil est très largement sous-exploité car la commune pourrait y organiser des manifestations culturelles et festives en nombre, en ampleur et en qualité beaucoup plus importantes. Pour y parvenir, et à peu de frais, il faut faire preuve d'imagination, d'énergie, d'implication et d'organisation. Alors que j'étais maire, nous avons diversifié les concerts et créé, chaque année, des grandes fêtes avec des spectacles qui drainaient plusieurs milliers de personnes (Fête du cheval et de la vénerie, Fête du Moyen-Âge, Fête de la moisson, Fête de l'aviation, Vert-Saint-Denis 2000 ans d'Histoire, Fête 1900, etc.). Aujourd'hui, la commune pourrait faire beaucoup plus. Elle est endormie. De même, les écoles artistiques sont désormais sous la responsabilité de Grand Paris Sud, et nous attendons de savoir quels profits en auront les habitants.

Didier EUDE / Vert-Saint-Denis CAP 2020 Ensemble

TEXTE NON PARVENU

COMPLEXE SPORTIF
COLETTE BESSON
à Cesson

FORUM
INTERCOMMUNAL
DES ASSOCIATIONS

Samedi 8 septembre
10h à 17h30

www.ville-cesson.fr - www.vert-saint-denis.fr
Vente de tournesols
COURIR POUR
LA VIE,
COURIR POUR
CURIE

www.sisports.fr



SIS : 01 60 63 72 22

Café
des Aidants



Une action du service des solidarités

à la MLC

VENDREDI
21 SEPT
2018
à 16h

Vous accompagnez un proche âgé,
dépendant ou handicapé ?

Vous êtes un aidant, ne restez pas seul !

Autour d'un café,
venez partager
votre expérience
ou vos difficultés

UN MOMENT CONVIVAL D'INFORMATIONS
ET D'ÉCHANGES ENTRE AIDANTS



VIDE
GRENIERS
CENTRE-VILLE

DIMANCHE
23 SEPTEMBRE
de 9h à 18h

600 emplacements
Fête foraine
et restauration

Inscriptions et info sur www.vert-saint-denis.fr
Rubrique «démarches et services»
puis «inscription vide-greniers»



Restez
connectés
à votre ville



Pour télécharger
l'application mairie
de Vert-Saint-Denis



«vertsaintdenis»

- Suivez l'actu de votre ville
- Trouvez une association
- Consultez le menu du jour
- Signalez un problème...

